

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

SUPPORT EN EUROS (Dans les contrats Floriane 2, Anaé, Floripro, Floriagri et Eloquence Capitalisation)

Assuré par la société Predica sise 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, <https://www.predica.com/priips/credit-agricole>. Predica est membre du groupe Crédit Agricole Assurances. Appelez le 09 74 75 03 00 pour de plus amples informations ou contactez votre conseiller si vous êtes déjà client de Crédit Agricole.

Predica est contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Date de révision du document d'information clés : 18/12/2023.

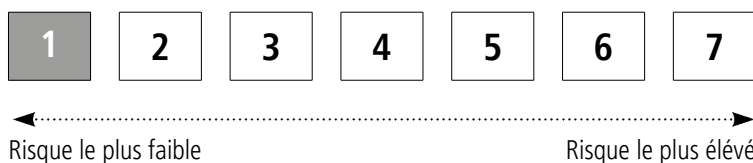
Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type	Le support en euros est l'une des options d'investissement des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation sur laquelle vous pouvez affecter tout ou partie de vos versements.
Durée	La durée de vie de ce produit est identique à la durée du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation au sein duquel il est proposé. Les caractéristiques du support peuvent être modifiées par accord entre Predica et le souscripteur du contrat au sein duquel le support est proposé.
Objectifs	Le support en euros prévoit une distribution de la participation aux bénéfices techniques et financiers déterminée au 31 décembre de chaque année. Celle-ci est affectée à la rémunération immédiate des contrats et à la provision pour participation aux bénéfices qui sera distribuée ultérieurement. Le support en euros est investi dans des actifs peu risqués, principalement en actifs obligataires, ainsi qu'en actions, prêts, immobiliers et trésorerie.
Investisseurs de détail visés	Le support en euros est destiné à des investisseurs à moyen et long terme souhaitant constituer un capital, ou préparer leur retraite, tout en bénéficiant d'une disponibilité permanente de leur épargne.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



▲ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

► L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si Predica n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

SCÉNARIO DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 1 an		Exemple d'investissement : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	
Minimum	10 000 €		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		10 000 €
	Rendement annuel moyen		0,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		10 000 €
	Rendement annuel moyen		0,00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		10 000 €
	Rendement annuel moyen		0,00%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		10 390 €
	Rendement annuel moyen		3,93%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du support lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI PREDICA N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si nous ne sommes pas capables de payer ce que nous vous devons, vous êtes couverts par un dispositif national de garantie, le Fonds de Garantie des Assurances de Personnes (FGAP). La garantie procurée par ce fonds est limitée, au global, pour l'ensemble des contrats d'assurance et de capitalisation d'un même assuré à 70 000 € pour toute garantie en capital et 90 000 € pour des rentes d'assurance-vie, d'incapacité ou d'invalidité.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et une période d'investissement d'un an.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,00%).
- 10 000 € sont investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000 €	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	33 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,33%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,33% avant déduction des coûts et de 0,00% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00%
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0,00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 1 an
Frais de gestion et autres frais d'exploitation	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33%
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,00%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		Si vous sortez après 1 an
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00%

Les coûts indiqués dans le présent document ne comprennent pas les coûts du contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 1 AN

La période de détention minimale requise est d'1 an afin de bénéficier de la participation aux bénéfices sur une année pleine qui est versée au 31 décembre. Pour permettre de valoriser le support en cours d'année en cas de désinvestissement, Predica fixe un taux de rémunération du support en euros au titre de l'année de sortie. Ce taux est révisable à tout moment et peut être différent en fonction de la nature du désinvestissement.

Votre investissement sur le support en Euros est effectué dans le cadre de votre contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. Vous pouvez désinvestir de ce support soit par rachat partiel ou total de votre contrat, soit par arbitrage depuis ce support vers un ou plusieurs autres supports du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, selon les modalités indiquées dans la notice d'information ou les conditions générales valant note d'information du contrat.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute précision ou pour toute réclamation concernant ce support au sein de votre contrat, nous vous remercions de vous adresser en priorité à votre conseiller. En cas d'insatisfaction ou de désaccord, vous pourrez adresser votre dossier à : Predica - Service Clients - 75724 Paris Cedex 15. En cas de réclamation et si la réponse écrite apportée par Predica ne semble pas satisfaisante, vous pourrez recourir gratuitement à une procédure de médiation en vous adressant au Médiateur de l'Assurance à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou sur le site internet : <https://www.mediation-assurance.org>. Toutefois cette procédure n'est possible que si aucune action judiciaire n'a été engagée.

Les conditions du recours à la Médiation de l'Assurance sont disponibles sur le site : <https://www.mediation-assurance.org> ou sur demande faite au Médiateur. Ces démarches sont gratuites et n'impliquent pas renonciation à tout autre recours légal.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations complémentaires sur le contrat d'assurance vie ou de capitalisation au sein duquel est proposé ce support, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans le présent document, sont présentées dans le document d'information clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou votre courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à ses obligations légales.

En application des dispositions du code des assurances :

- La notice d'information ou les conditions générales valant note d'information détaillant l'ensemble des garanties et supports proposés par le contrat vous sont communiquées préalablement à la conclusion du contrat.
- Chaque année vous recevrez un relevé de situation de votre contrat d'assurance-vie ou de capitalisation précisant notamment la répartition de la valeur de rachat entre les supports choisis et l'évolution annuelle de ces supports.

Predica est une filiale de Crédit Agricole Assurances.

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris.